



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

SDC 'Le Meynopolis'
C/°LAMY LYON Syndic Vaise II
TSA 50903
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2025

CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DES 2 POMPES DE RELEVAGE
 CONTRAT 24/24

2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHTrev-TS1}'}{\text{ICHTrev-TS1}} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/10/2025

Prix de base du contrat : 136,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2022	Valeur	: 132,3
	Mois de l'indice de révision	: 06/2025	Valeur	: 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100143

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 02 pompe(s) de relevage	2/AN	146,74	146,74
TOTAL H.T.				146,74
T.V.A. a 10,00%				14,67
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>161,41</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.